



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

## COMITÉ FINANCIER

**Cent quatre-vingt-huitième session**

**8-12 novembre 2021**

**Recommandations du Comité financier non encore appliquées – Situation**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

**M. David McSherry**  
**Secrétaire, Comité financier**  
**Tél.: +3906 5705 3719; courriel: [Finance-Committee@fao.org](mailto:Finance-Committee@fao.org)**

### RÉSUMÉ

- Le présent document fait le point sur les recommandations formulées par le Comité lors de ses précédentes sessions et restant à appliquer.

### INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

### Projet d'avis

- **Le Comité a pris note du document «Recommandations du Comité financier non encore appliquées – Situation».**

Recommandation	Situation
<b>SUIVI DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	
<b>Rapport de la cent quatre-vingt-troisième session du Comité financier – document CL 165/11</b>	
<p>Concernant le document <i>Comptes vérifiés – FAO 2019 et Réponse de la Direction aux recommandations présentées dans le rapport du Commissaire aux comptes pour 2019</i>, le Comité <u>a recommandé</u> que, ces prochaines années, la Déclaration relative au contrôle interne contienne des informations sur le cadre stratégique en matière de gestion du risque et sur le renforcement du système d'obligation redditionnelle et de responsabilité, y compris l'alignement progressif des rôles, des responsabilités et des mécanismes de délégation de pouvoir et de responsabilisation – paragraphe 12.</p>	<p>Cette recommandation a été intégrée au processus de Déclaration relative au contrôle interne. La Déclaration relative au contrôle interne pour l'année 2020 sera présentée au Comité financier au titre du point 3 de l'ordre du jour, <i>Comptes vérifiés – FAO 2020</i>.</p>
<b>QUESTIONS BUDGÉTAIRES</b>	
<b>Rapport de la cent quatre-vingt-cinquième session du Comité financier – document CL 166/10</b>	
<p>Concernant le <i>Plan à moyen terme 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2022-2023</i>, le Comité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>a invité</u> la Direction à procéder à l'actualisation de la méthode d'abattement pour délais de recrutement, et à son perfectionnement, afin de pouvoir obtenir des estimations des dépenses de personnel plus précises, tenant compte en particulier du taux effectif et prévu d'occupation des postes;</li> <li>• <u>a recommandé</u> que l'examen des propositions concernant l'augmentation du financement des obligations de l'assurance médicale après la cessation de service, au titre des services passés, et le réapprovisionnement du Fonds de roulement soit reporté à un exercice ultérieur et <u>a invité</u> la Direction à continuer d'envisager d'autres stratégies à cet égard.</li> </ul> <p>– paragraphe 20.</p>	<p>Ces recommandations seront prises en compte lors de l'élaboration du <i>Programme de travail et budget 2024-2025</i>.</p>

Recommandation	Situation
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	
<b>Rapport de la cent quatre-vingt-cinquième session du Comité financier – document CL 166/10</b>	
<p>Concernant le document <i>Rapport annuel sur les ressources humaines</i>, le Comité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>a chargé</u> la Direction d’inclure, dans les prochains rapports annuels sur les ressources humaines, des informations supplémentaires sur les tendances statistiques relatives au personnel, en particulier sur la répartition géographique des membres des programmes relatifs aux jeunes cadres, aux cadres associés, aux stagiaires, aux volontaires et aux chercheurs invités (JPO, APO et IVF), et les mesures de sensibilisation prises à cet égard; ainsi que sur les défis auxquels l’Organisation est confrontée pour améliorer la gestion des ressources humaines;</li> <li>• <u>a invité</u> la Direction à s’atteler à la question de l’organisation des effectifs des bureaux décentralisés en vue de renforcer l’efficacité des projets à l’échelle locale;</li> <li>• <u>a réaffirmé</u> qu’il convenait de réduire considérablement le pourcentage de postes vacants au Siège et dans les bureaux décentralisés.</li> </ul> <p>– paragraphe 26.</p>	<p>Des informations actualisées sur ces questions seront communiquées dans le cadre du prochain <i>Rapport annuel sur les ressources humaines</i> qui sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2022.</p>
<b>CONTRÔLE</b>	
<b>Rapport de la cent quatre-vingt-cinquième session du Comité financier – document CL 166/10</b>	
<p>Concernant le document <i>Rapport annuel du Bureau de la déontologie – 2020</i>, le Comité <u>a demandé</u> que l’on intègre dans les futurs rapports une section sur les difficultés rencontrées et les possibilités d’amélioration en vue de promouvoir une culture de la déontologie satisfaisante sur le lieu de travail – paragraphe 34.</p>	<p>Cette recommandation sera prise en compte dans le prochain rapport annuel du Bureau de la déontologie, qui sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2022.</p>